Ce document est disponible en affichage et sur demande au bureau

SCAR L'ÉVALUATION DE DÉPART SCAR2 est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
 Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau. Il vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.





centre de récupération de points 117 bis boulevard de Strasbourg **34400 LUNEL** tél: 04.48.18.86.00 E-mail: contact@autoeco agrément : E 21 034 0015 0